

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	33	33

L'an deux mille vingt-quatre, le premier octobre à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le vingt septembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Cravant, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Eric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Sylvain HODEAU (St-Pérvy-la-Colombe), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLIEU (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Denis PELE (Saint-Pérvy-la-Colombe), Mathieu NOEL (suppléant de Yves PINSARD - Bucy-Saint-Liphard).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Roger BAUNÉ (St-Laurent-des-Bois), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Jean-Yves GUINARD (suppléant d'Aurore CARO - Meung-sur-Loire), Clarisse CAZIEUDUMEC (Cléry-Saint-André), Edith CHARDON (Tavers), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Patrick ECHEGUT (Baule), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Sandrine PAIN (suppléante de Philippe FERREIRA - Rozières-en-Beauce), Yves FROISSART (Beaugency), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau/Mauves), Stéphane MAROIS (Mézières-lez-Cléry), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Arnold NEUHAUS (Villermain), Yohan CHESNEAU (suppléant de Solange VALLÉE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epieds-en-Beauce).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Véronique MERCIER (Gidy).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Christian ROUBALAY (Beauce-la-Romaine)

Ainsi que : LEFEVRE (Rozières-en-Beauce).

Le Président rappelle l'objectif de planter 100 000 arbres en 10 ans sur le territoire du PETR Pays Loire Beauce.

Monsieur le Président informe que l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Pays Loire Beauce a permis acteurs du territoire de faire connaître leur volonté d'acheter des arbres (et du matériel de protection) auprès du Pays.

Le Président indique que le comité de pilotage biodiversité a permis de retenir 11 structures comme bénéficiaire de l'opération « plant'action 2024 ».

Le Président informe que plusieurs pépiniéristes ont été sollicités pour fournir au PETR les plants et fournitures demandés. Seules deux pépiniéristes ont transmis un devis au PETR.

Date de la convocation

20 septembre 2024

Numéro de la délibération

24-25

Objet de la Délibération

Validation de la 1^{ère} édition de l'opération « Plant'action 2024 »

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 045-200075869-20241001-24_25-DE



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	33	33

Date de la convocation
20 septembre 2024

Numéro de la délibération
24-25

Objet de la Délibération

Validation de la 1^{ère} édition de l'opération « Plant'action 2024 »

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le

Le Président présente les 11 bénéficiaires de l'action dont six communes, deux agriculteurs, deux associations et un particulier.

Envoyé en préfecture le 04/10/2024
Reçu en préfecture le 04/10/2024
Publié le
ID : 045-200075869-20241001-24_25-DE

Porteur	Localisation	Statut bénéficiaire
Le Bardon	Le Bardon	Commune
Huisseau/Mauves	Huisseau/Mauves	Commune
Mareau-aux-Prés	Mareau-aux-Prés	Commune
Meung-sur-Loire	Meung-sur-Loire	Commune
Patay	Patay	Commune
Rouvray-Ste-Croix	Rouvray-Ste-Croix	Commune
Armée du Salut	Artenay	Association
De la graine au fruit	Lailly-en-Val	Association
Justine ROYER	Dry	Agriculteur
Frédéric GOND	Tavers	Agriculteur
Guillaume AUQUIER	Huisseau/Mauves	Particulier

Le Président rappelle que le projet est financé à par la Région Centre-Val de Loire via le cadre 31-1 « plantez le décor » du CRST. Il présente le plan de financement suivant :

Dépenses TTC		Recettes	
2 527 plants	3 304,36 €	CRST (tx différenciés)	4 689,15 €
Fournitures de protections	4 049,59 €	Bénéficiaires (x11)	2 664,80 €
Total	7 353,95 €	Pays Loire Beauce	0,00 €
		Total	7 353,95 €

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident de :

- Valider le plan de financement de « plant'action 2024 » et retenir le devis associé à ce plan de financement
- Solliciter la Région Centre-Val de Loire via le CRST 2023-2029 du PETR Pays Loire Beauce pour soutenir financièrement ce projet,
- Autoriser le Président à signer tous les documents afférents.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,
Le Président du
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce

Frédéric CUILLERIER
Président du
PETR Pays Loire Beauce

Michel FAUGOUIN
Secrétaire de séance